



CROSS AMICALE MULHOUSE/M2A

NOUVEAU CROSS CORPO 2023

*** * 9 DECEMBRE 15H15** *ESPACE GEREN HEIMSBRUNN*

La section Course à pied de l'Amicale du personnel de la ville de Mulhouse/Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) vous convie à participer à son premier cross corpo le samedi 09 Décembre 2023 à 15h15.

ORGANISATEUR : Amicale du personnel de la ville de Mulhouse et m2A - 38 rue Engel Dolfus 68200 Mulhouse- Tél :0367610787 - <https://www.amicale-mulhouse-m2a.fr>

LIEU : Espace GEREN - 35 rue de Hochstatt 68990 HEIMSBRUNN

ACCES : via la Départementale D1066 en direction de Reiningue (prendre sortie Reiningue puis direction Heimsbrunn)
ATTENTION FORT TRAFIC via la sortie zone commerciale de Morschwiller-le-Bas puis direction Heimsbrunn

PARCOURS : vallonné, dans les bois des forêts de Heimsbrunn et Morschwiller-le-Bas, sur terrains variés,

DISTANCE : 6900 mètres, avec un petit dénivelé positif de moins de 75 m (soit environ 25m+ par boucle).

REGLES SPORTIVES : La compétition se déroule selon les règles sportives de la FFA.

CATEGORIES : La course est ouverte à tous (corpos, non-corpos, licenciés, non-licenciés), à partir de la catégorie Cadettes/Cadets (2007 et avant). Les Cadet(te)s (année civile des 16ans) pourront participer à la course en concourant dans la catégorie des Junior(e)s. Les cadet(te)s seront classés dans un classement commun avec les junior(e)s.

(les 2007 peuvent courir les 3 cross corpos de 2023 (Clemessy, Mulhouse/M2A, Cryostar), les 2008 ne pourront courir qu'à partir de 2024 (Liebherr, Schoenenberger, Peugeot)

ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT : Le concurrent accepte sans réserve le présent règlement.

INSCRIPTIONS : comme pour tous les cross corpos, l'inscription est gratuite.

- coureurs corpos : pré-inscription auprès de votre capitaine d'équipe,

- coureurs non-corpos : pré-inscription fortement recommandée sur le site www.crosscorpos68.fr (clôture des inscriptions le 07/12 à 20h)

Les inscriptions sur place (à éviter) seront possibles de 13h30 à 14h45.

CERTIFICAT MEDICAL : Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

· Soit d'une licence en cours de validité pour les licenciés FFA, FFSE ou FFTRI (aucune licence hors FFA, FFSE ou FFTRI ne sera acceptée).

· Soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

DOSSARDS :

-Retrait le jour de la course, à partir de 13h30.

-L'athlète doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, un dossard fourni par l'organisation et correspondant à son identité fournie lors de l'inscription.



VESTIAIRES ET DOUCHES : deux vestiaires avec douches (1 féminin et 1 masculin) seront mis à disposition des coureurs, mais ne seront pas surveillés.

REGLES SANITAIRES : Il est demandé à TOUS de respecter les règles sanitaires en vigueur (plus d'infos sur le site des cross corpos 68 ou sur la page Facebook officielle).

RAVITAILLEMENT D'APRES COURSE : offert par l'Amicale

REMISE DES PRIX : les 3 premiers au scratch seront récompensés, puis le premier corps de chaque catégorie. En l'absence de récipiendaires, les lots seront remis aux suivants dans le classement. La remise des prix débutera au plus tôt dès les 3 premiers arrivés femme et homme.

RESULTATS : Les résultats classements complets seront publiés sur le site d'arrivée et seront disponibles en live sur le site www.sporkrono.fr puis le lendemain sur le site www.crosscorpos68.fr

CHRONOMETRAGE : Il sera assuré par la société SPORKRONO via des transpondeurs électroniques à disposer à la cheville à l'aide du bracelet velcro (le port d'un transpondeur ne correspondant à l'identité du porteur entraînera la disqualification du concurrent).

ASSURANCE/RESPONSABILITE CIVILE : La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police assurance F212801003 N souscrite auprès de La Sauvegarde, 148 rue Anatole France 92597 LEVALLOIS-PERRET Cedex

SECURITE ET SECOURS : La compétition se déroule sur pistes ou chemins en milieu naturel. La sécurité sera assurée par la Croix Rouge Unité Locale de Mulhouse - 83 Rue Koechlin, 68200 MULHOUSE.

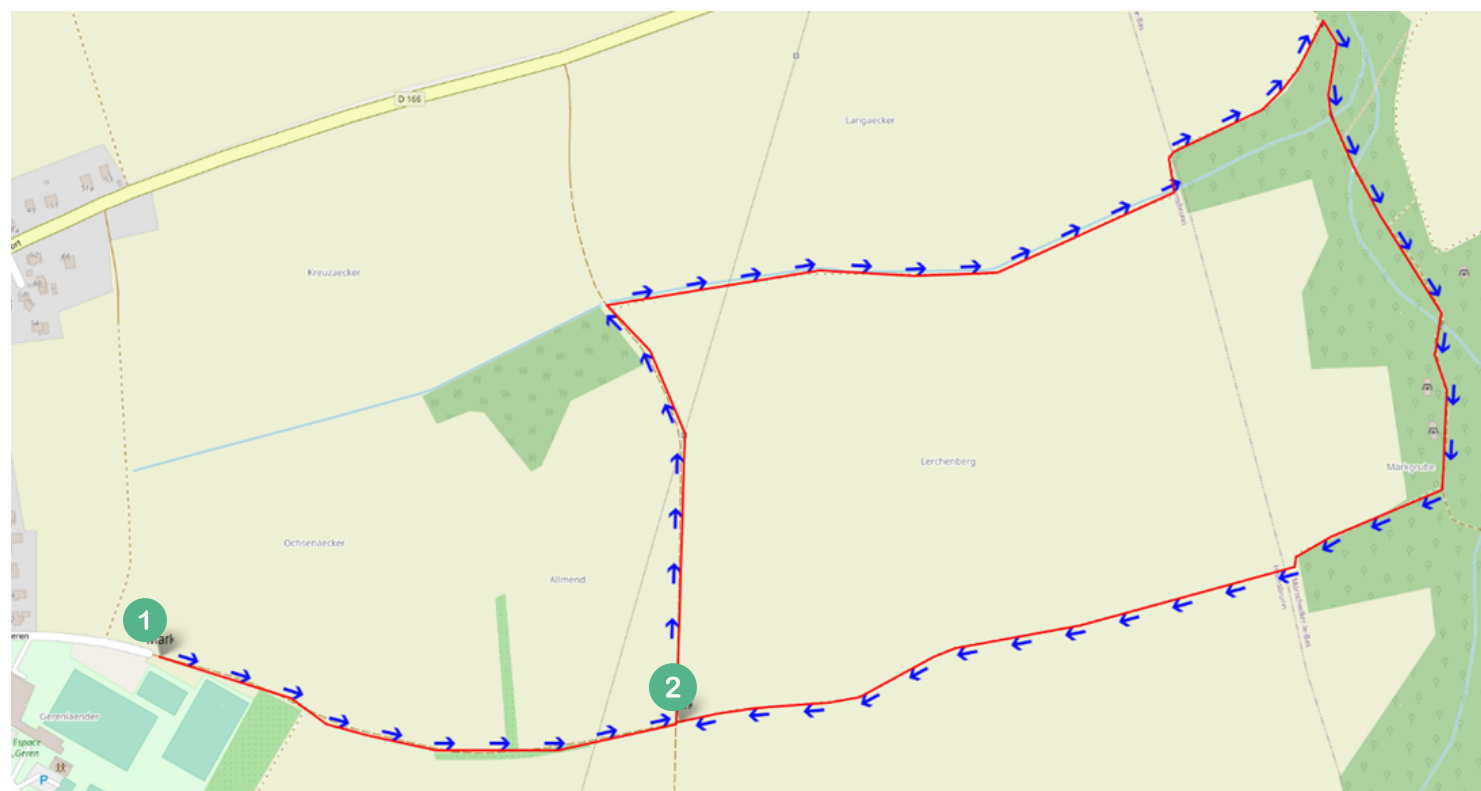
CAS DE FORCE MAJEURE : l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur

ANNULATION : L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure.

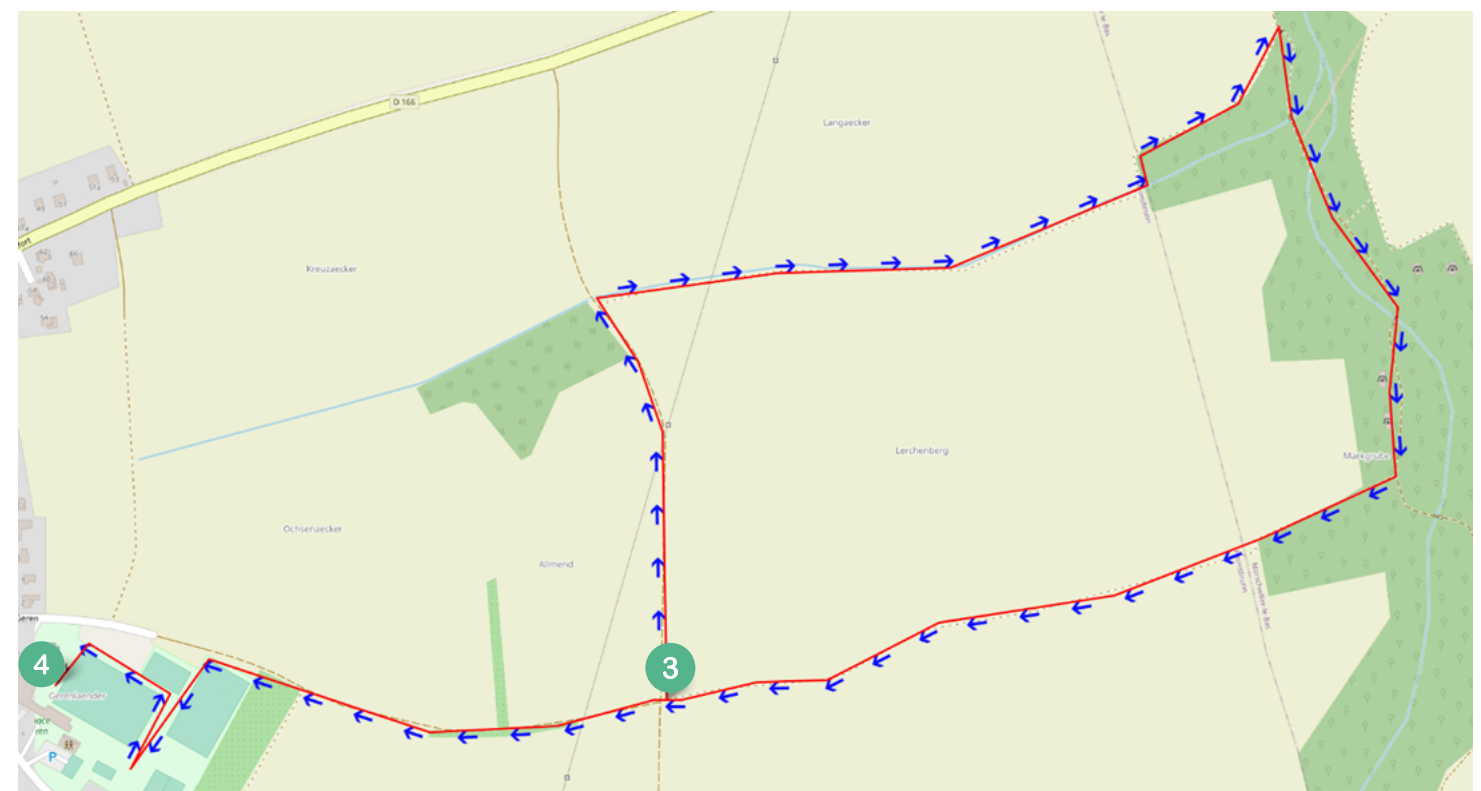
CONTACT : yannick.bordeaux@mulhouse-alsace.fr (les inscriptions par mail ne seront pas traitées).

PARCOURS: 1 Départ (540m) + 2 boucles (2 fois 2740m) + Arrivée (860m) - soit 6880m

DEPART + BOUCLE 1 : 3280 mètres



BOUCLE 2 + ARRIVEE : 3600 mètres



+ d'infos : www.crosscorpos68.fr